

<b>AAPG2019</b>	<b>ACRONYME</b>		Instrument
Coordonné par :	Prénom NOM	Durée	Aide prévisionnelle
Intitulé du comité d'évaluation scientifique choisi			

## Titre de la pré-proposition

**Des marges aux normes. Regards croisés sur les transformations des liens familiaux en Afrique**

### Acronyme : Marges

#### I. Contexte, positionnement et objectif(s) de la pré-proposition

Cette pré-proposition a été soumise au dernier appel à projets génériques de l'ANR. Cette version a été élaborée à partir des remarques des évaluateurs.

Dans une perspective sociologique, les normes s'associent à des pratiques partagées, d'être ou de penser, socialement définies et sanctionnées (Boudon & Bourricaud, 1990 : 417), à « modèles d'action » sur des règles concourant à la régulation sociale (Bailey, 1971). Or, les normes changent par le biais de contre-modèles et de pratiques marginales qui finissent à la longue par agir sur les normes dominantes (Olivier de Sardan, 2008, 2013). Se trouve ainsi posé le rapport entre les marges et les normes et la nécessité d'appréhender les unes pour saisir la dynamique des autres. Les acteurs sociaux sont au cœur de ces évolutions normatives (Reynaud, 1997).

Dans une perspective démographique, à l'opposé de la norme statistique qui renvoie à des proportions fortes ou majoritaires au sein d'une population, la marge statistique renvoie à des proportions faibles et minoritaires. Les analyses quantitatives ont souvent tendance à se limiter à l'étude des situations dominantes, des tendances générales, à travers l'élimination des valeurs aberrantes (*statistical outliers*) dès la préparation des données accordant peu de place dans les interprétations aux catégories les moins représentées et à leurs dynamiques.

Afin de contribuer à la compréhension des processus de l'innovation, la question principale de ce programme de recherche est la suivante : comment les situations ou les pratiques considérées comme marginales influencent-elles les normes ? Cette ambition scientifique sera conduite à partir de regards disciplinaires croisés entre des approches socio-anthropologique (Olivier de Sardan, 2008) et démographique (Le Bras, 2002). Les marges statistiques et les marges sociales méritent une attention particulière. L'objectif de ce projet est de mettre en lumière des pratiques marginales pour comprendre le changement social. Le rôle des normes et des marges statistiques dans la définition d'une norme sociale (i.e. le rejet ou l'acceptation de situations ou de pratiques sur la base de leur fréquence) ne peut être nié. Réciproquement, les normes sociales pèsent sur la quantification dont découle la définition des normes et des marges statistiques (Desrosières, 2014). Le besoin croissant de chiffres dans nos sociétés, pour les légitimités de la gouvernance (nationale et internationale) renforce ce poids de la quantification dans la définition des normes sociales. Des travaux empiriques sur les liens entre marges et normes dans une double perspective socio-anthropologique et démographique sont quasiment inexistantes.

Le programme de recherche sera élaboré dans trois capitales africaines (Lomé, Ouagadougou et Antananarivo). Dans les contextes de paupérisation caractérisant les villes africaines, la marginalité apparaît comme un phénomène durable (Vernière, 1973 ; Marie, 1981 : 348) inscrit dans une pluralité normative (Marie, 1997; Chauveau et al. 2001; Leimdorfer et Marie, 2003 ; Antoine et Marcoux, 2014). Les conduites à l'écart des normes n'induisent pas *stricto sensu* l'exclusion du groupe. La proximité entre les normes sociales et économiques implique des stratégies variées de la part des acteurs pour préserver le lien social (Vuarin, 1994 ; 2000). La marginalité sera ici prise dans sa dimension dynamique (la marginalisation renvoie à une temporalité), processuelle (la marginalisation ne correspond pas à un état mais un processus) et interactionnelle, relationnelle (la marginalisation renvoie à l'agencité des acteurs).

Comment les acteurs vivent, justifient et négocient leurs pratiques marginales (célibat, femme sans enfant...) ? Comment négocient-ils et assument-ils une position dite marginale malgré la désapprobation sociale ? Dans quelles normes s'investissent-ils pour garantir/préserver le lien social ? Comment le lien social implique des expériences individuelles de la honte, de la confiance dans la structuration des relations intra-familiales et extra-familiales (Montandon, 1982 ; Douglas and Wildavsky, 1982 ; Ouattara, 2018 ;

<b>AAPG2019</b>	<b>ACRONYME</b>		Instrument
Coordonné par :	Prénom NOM	Durée	Aide prévisionnelle
Intitulé du comité d'évaluation scientifique choisi			

Kleinman et al., 2007) ? En tenant compte des contextes culturels, des trajectoires individuelles et des interactions (Goffman 1974, 1975 ; Delor et Hubert 2003), quels rapports peut-on établir entre normes, marginalisation, stigmatisation et vulnérabilité ? Et quelles sont les tactiques des acteurs sociaux pour faire s'adapter (de Certeau, 1980, Goffman, 1975) ?

L'intérêt pour les processus d'innovations, en particulier dans les pays du Sud, est sous-tendu par les enjeux autour du changement social et des mécanismes d'adaptation sociétale possibles. Nous considérons la famille comme une sphère cruciale où la compréhension des mécanismes de l'innovation est fondée sur l'étude de la marginalité et sa capacité à modifier les normes. Or, les sphères familiales et conjugales font l'objet de profondes reconfigurations dans les capitales africaines<sup>1</sup>. Les transformations des marges dans ces contextes et leurs relations aux nouvelles normes y sont particulièrement instructives et elles constituent un lieu d'observation pertinent du point de vue empirique et analytique pour saisir les rapports des acteurs aux normes sociales par le biais de pratiques concrètes et de questions suivantes :

1°) *Les formes résidentielles et d'organisation domestique* : Comment évaluer (démographie) et appréhender (socio-anthropologie) la question de la marginalité dans les nouvelles formes résidentielles comme par exemple la monoparentalité masculine ou les ménages d'une seule personne (Delaunay et al. 2018) ?

2°) *Les formes d'union* : Comment les « nouvelles » formes d'union (y compris les formes de multipartenariat) tendent à se légitimer hors des repères normatifs établis ? De quelles manières les multiples formes conjugales en présence induisent ou non une reconnaissance sociale différenciée pour les femmes et les hommes en Afrique ? Comment sont-elles légitimées selon les classes sociales et les milieux socio-culturels ?

3°) *Les formes d'économie domestique* : En quoi les « nouvelles » modalités d'organisation pratiques quotidiennes entre les hommes et les femmes au niveau domestique (partage des tâches, soins aux enfants) et économiques (revenus et partage des dépenses, stratégies d'épargne et d'investissements) influencent-elles des formes d'intégration sociale ou au contraire génèrent de la vulnérabilité et des formes de précarisation (Kpadonou et al., 2016) ?

4°) *Les formes de fécondité (infécondité) et de sexualité* : Dans quelle mesure des modes de procréation (ou son absence) et/ou les formes de sexualité tracent la liminalité entre normes et marges ?

Nous nous attacherons à montrer comment ces diverses pratiques perçues comme des marginalités tendent à se normaliser ou pas dans des contextes urbains africains, dans une double perspective comparative, mettant en parallèle deux capitales ouest-africaines (Lomé et Ouagadougou), géographiquement proches mais régies par des référentiels culturels différents, et Antananarivo où les systèmes familiaux sont tout autres.

1. Une première étape sera consacrée à l'élaboration d'un bilan rigoureux des données existantes pour chacune des disciplines impliquées dans ce programme :

- Démographie : un bilan de l'existant sera réalisé à partir des données d'enquêtes ménages et de recensements disponibles pour certains pays depuis les années 1980.
- Socio-anthropologie : un bilan des données d'observatoires et les données recueillies au cours du précédent projet ANR FAGEAC, notamment sur les matrices de parenté. Cette analyse permettra de proposer une codification de la parenté au sein des ménages plus détaillée que dans les enquêtes classiques telles démographiques et de santé. Et d'exploiter les schémas familiaux élaborés au cours du programme ANR FAGEAC (Burkina et Togo) pour cibler des situations singulières dans ces deux pays. Une réflexion commune (socio-anthropologie et démographie), menée à partir des résultats de cette première étape, nous permettra d'optimiser l'élaboration des outils de recueil de nouvelles données.

2. Le recueil de nouvelles données constitue la deuxième étape du projet :

<sup>1</sup> Cf projet ANR « Familles, genre et activité en Afrique subsaharienne (FAGEAC) » ANR-10-Suds-005-01.

<b>AAPG2019</b>	<b>ACRONYME</b>		Instrument
Coordonné par :	Prénom NOM	Durée	Aide prévisionnelle
Intitulé du comité d'évaluation scientifique choisi			

- Décrire les arrangements résidentiels et les structures des ménages non plus en cherchant les modèles dominants, mais en portant notre regard sur leurs marges et l'évolution de ces marges dans le temps.
- Exploiter les schémas familiaux élaborés au cours du programme ANR FAGEAC (Burkina et Togo) pour cibler des situations singulières au Burkina et au Togo.
- Mener des entretiens semi-directifs auprès de femmes et d'hommes décrivant des vécus de pratiques marginales, des précarités économiques, des réseaux de sociabilité, des vécus des risques de ruptures (partenaire, famille).

3. La troisième étape sera consacrée à l'analyse croisée des données qualitatives et quantitatives :

Il nous importe de voir dans quelle mesure une analyse conjointe de la marge statistique et sociale peut être formulée pour mieux saisir les réalités sociales. En effet, l'originalité du projet repose sur l'articulation entre les deux méthodes disciplinaires pertinente pour les politiques publiques.

4. La quatrième étape sera consacrée à la valorisation des résultats obtenus par la production de produits « digestes » de recherche et de rencontres avec les acteurs de développement tout au long du processus de recherche, en portant ainsi une attention sur les situations de vulnérabilité à la marge, mais aussi les potentiels inhérents aux marginalités et leur capacité de transformer les normes.

## II. Partenariat

La coordonnatrice, *Fatoumata Ouattara*, est anthropologue, chercheuse à l'IRD, membre du Laboratoire Population Environnement et Développement, LPED (UMR 151 AMU/IRD). Ses travaux ont porté sur l'analyse des normes pratiques au prisme de la notion de honte, de stigmatisation et de vulnérabilité. Après le Burkina Faso, elle a entrepris en 2017 un travail de recherche sur la santé de la reproduction au Togo (où elle est affectée depuis un an). Elle a déjà coordonné des programmes de recherche sur le VIH/sida (ANRS) et sur l'avortement au Burkina Faso (Conseil norvégien de la recherche).

D'autres chercheuses du LPED, toutes reconnues sur le sujet du programme proposé, y sont impliquées : *Agnès Adjamaqbo*, socio-démographe, chargée de recherche à l'IRD ; *Anne Attané*, anthropologue, chargée de recherche à l'IRD ; *Valérie Delaunay*, démographe, directrice de recherche à l'IRD ; *Bénédictine Gastineau*, démographe, chargée de recherche à l'IRD ; *Valérie Golaz*, démographe, chargée de recherche à l'Institut national d'études démographiques (Ined) et en accueil au LPED.

Les conditions institutionnelles sont également favorables à la conduite de la recherche. Outre les solides compétences requises pour réaliser cette recherche, les chercheurs qui y sont impliqués ont aussi une longue et solide expérience de collaboration.

-Au Burkina Faso, à l'Institut des Sciences des Sociétés (INSS) du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST) deux anthropologues, *Ludovic Kibora* et *Sylvie Zongo* sont impliqués dans le projet. À l'Institut Supérieur des Sciences de la Population de l'université de Ouagadougou (ISSP), *Bilampoa Gnoumou* ; démographe est membre du projet.

-À Madagascar, le projet impliquera *Frédérique Andriamaro*, chercheuse sociologue, directrice du département sciences sociales de l'Université Catholique de Madagascar (UCM).

-Au Togo, *Kokou Vignikin*, économiste démographe et directeur de l'Unité de Recherche Démographique de l'Université de Lomé (URD) et *Atiyihwè Awesso*, anthropologue, enseignant-chercheur en anthropologie à l'Université de Lomé sont impliqués au projet.

L'équipe d'élaboration du programme de recherche sera consolidée par le recrutement de 2 post-doct. L'équipe d'élaboration du programme de recherche pourra être consolidée grâce au financement de l'ANR par le recrutement de 2 post-doctorant(e)s. Un(e) chercheur(e) possédant une expertise transdisciplinaire sera recruté(e) afin de renforcer la méthodologie pluridisciplinaire du projet ainsi qu'un(e) anthropologue

AAPG2019	ACRONYME		Instrument
Coordonné par :	Prénom NOM	Durée	Aide prévisionnelle
Intitulé du comité d'évaluation scientifique choisi			

ayant pour champ d'analyse les trajectoires professionnelles marginales des femmes et leurs relations aux mutations au niveau des recompositions familiales.

### III. Bibliographie

- Antoine, Ph. et R. Marcoux, 2014. *Le mariage en Afrique : Pluralité des formes et des modèles Matrimoniaux*, Quebec, Presses de l'Université du Quebec.
- Bailey, F.-G., 1971. *Les règles du jeu politique. Études anthropologiques*. Paris, PUF.
- Boudon Raymond et Bourricaud François, 1990 (1<sup>ère</sup> éd. 1982], *Dictionnaire critique de la sociologie*, PUF.
- Bouvier P., 2005, *Le lien social*, Paris, Gallimard.
- Chauveau, J.-P., Le Pape M., et Olivier de Sardan J.-P. 2001, *Inégalités et politiques publiques en Afrique : pluralité des normes et jeux d'acteurs*. Paris, Karthala.
- De Certeau M., 1980, *l'Invention du quotidien*, Paris, Gallimard.
- **Delaunay, V., Adjamagbo, A., Ouedraogo, A., Attané, A., Ouedraogo, S., 2018.** « La monoparentalité en Afrique : prévalence et déterminants. Analyse comparative Bénin, Burkina Faso et Togo », in: Calvès, A., Marcoux, R., Dial, F. (Eds.), *Nouvelles Dynamiques Familiales En Afrique*. pp. 67–92.
- Desrosières, A. 2014. *Prouver et gouverner. Une analyse politique des statistiques publiques*. Paris, La Découverte.
- Delor F. et Hubert M., 2003, « Un ré-examen du concept de « vulnérabilité » pour la recherche et la prévention du VIH/Sida », Observatoire du sida et des sexualités.
- Douglas M. & Wildavsky A. B., 1982, *Risk and Culture*, Berkeley, University of California Press.
- Goffman E., 1974, *Les rites d'interaction*. Paris : Minit, 1974.
- Goffman, E. 1975. *Stigmaté: les usages sociaux des handicaps*. Paris, Editions de Minit.
- Kleinman A., Link B. G., Lee S., Good B., 2007, « Culture and stigma : Adding moral experience to stigma theory », *Social Science and Medicine*, 64 (7), 1524-1535.
- Kpadonou, N., **Adjamagbo A., Gastineau B., Toukeda M.-R., et Equipe FAGEAC.** 2016. « Cycle de vie des couples et partage des tâches domestiques au sein des couples à Cotonou et Lomé », in : Pennec S., Girard C., Sanderson J.-P. (éditeurs). 2016. *Trajectoires et âges de la vie*. Association internationale des démographes de langue française, ISBN : 978-2-9521220-5-4
- Le Bras H., 2013, « Les trois démographies », *Socio*, 2 , 273-290.
- Marie A., 1981, « Marginalité et conditions sociales du prolétariat urbain en Afrique. Les approches du concept de marginalité et son évaluation critique », *Cahiers d'Études Africaines*, Vol. 21, Cahier 81/83, Villes africaines au microscope : 347-374.
- Leimdorfer, F. et Marie A., 2003. *L'Afrique des citoyens: sociétés civiles en chantier (Abidjan, Dakar)*, Paris, Karthala.
- Marie, A. (éd.) 1997. *L'Afrique des individus*. Paris, Karthala.
- Montandon, C. 1982. « Un mécanisme de contrôle social : la honte ». *Revue Européenne des Sciences Sociales XX (62) :23-61.*
- Olivier de Sardan J.-P., 2008, « À la recherche des normes pratiques de la gouvernance réelle en Afrique », APPP Discussion Paper 5 (<http://www.insitutions-africa.org/publications/discussion-papers>).
- Olivier de Sardan, J.-P., 2013. « Embeddedness and informal norms : Institutionalism and anthropology. *Critique of Anthropology*, 33 (3) : 280-299.
- **Ouattara F., 2018.** « L'économie morale de la honte chez les Sénoufo du Burkina Faso ». In Baroin C. et Cooper B. (eds), *La honte au Sahel. Pudeur, respect, morale quotidienne* ; Paris, Éd. Sépia, pp. 29-49.
- Reynaud J.-D. 1997. *Les règles du jeu: l'action collective et la régulation sociale*. Paris, Armand Colin.
- Vuarin R., 2000, *Un système africain de protection sociale au temps de la mondialisation. Ou « venez m'aider à tuer mon lion »*, Paris, l'Harmattan.